



Centre Local  
d'information  
et de  
Coordination  
g rontologique

R f   rappeler :  
CLIC : MS/11-655

Contact :  
Marie SAVARY,  
Coordinatrice du CLIC  
☎ 05 49 06 78 85

Courrier re u le  
*1549.*  
**26 OCT. 2011**

Au P le EADT  
Communaut  d'Agglo de NIORT

Niort, le 21 octobre 2011

Monsieur Alain MATHIEU  
Pr sident de la CAN  
A l'attention de  
Mme Carole MOREAU  
28 rue Blaise Pascal  
79 000 Niort

Objet : Demande de subvention au titre du budget pr visionnel 2012

Monsieur le Pr sident,

Vous trouverez ci-joint le budget pr visionnel 2012 du CLIC du Bassin de Vie Niortais. Ce document a  t  valid  par notre Conseil d'Administration lors de sa s ance du 11/10/11.

Le montant des demandes de subventions aupr s de la Communaut  d'Agglom ration de Niort et de la Communaut  de Commune Plaine de Courance s' l ve   11 351 .

Vu les d lib rations ant rieures de la Communaut  d'Agglom ration de Niort du 26 mars 2007 et du 26 janvier 2009, il a  t  convenu que les collectivit s apportent une contribution financi re au CLIC au prorata de leur nombre d'habitants, aboutissant   la clef de r partition suivante : 90% pour la CAN et 10% pour la CCPC. Sachant que le Conseil G n ral assure le financement de 1.8 ETP ainsi que des actions collectives de pr vention   hauteur de 3 000 .

C'est pourquoi, Monsieur le Pr sident, je sollicite au titre du budget 2012 une subvention de **10 213  **.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez   notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Pr sident, en l'expression de nos sinc res salutations.

Nicole DAVID

Pr sidente  
du CLIC du Bassin de Vie Niortais

CLIC du Bassin de Vie Niortais

74, rue Alsace Lorraine – 79000 NIORT • T l : 05 49 06 78 85 • Courriel : clicvn@yahoo.fr  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30   12h et de 14h   16h30





**PROPOSITION BUDGETAIRE DU CLIC  
Du Bassin de Vie Niortais**

**ANNEE 2012**

## Sommaire de la proposition budgétaire

Introduction (mot du Président)

1/Présentation générale de la structure

2/ Plan d'actions prévisionnel du CLIC' au titre de l'année 2012

3/ Cahier explicatif des charges et recettes

- Cahier explicatif des charges et recettes de fonctionnement
- Cahier explicatif des dépenses et recettes d'investissements
- Charges de personnel
- Les amortissements

4/ Le budget prévisionnel

- Le budget de fonctionnement
- La section d'investissement

## Introduction (mot du Président)

Le Budget prévisionnel 2012 du CLIC du Bassin de Vie Niortais reflète son ancrage dans le territoire par la poursuite d'actions déjà initiées et prévues au plan d'actions 2011-2013.

Les besoins de conseils en prévention des risques liés au vieillissement nous amènent à conduire de nouvelles actions.

Par ailleurs un travail de communication important pour promouvoir la reconnaissance du service et développer la notoriété du CLIC est nécessaire.

De même, le CLIC se doit d'être opérationnel et doit se doter des outils de réponses adaptées aux personnes âgées, aux familles et aux professionnels.

## 1/Présentation générale de la structure

- Nom de la structure : CLIC du Bassin de Vie Niortais
- Organisme gestionnaire : Association pour l'action gérontologique du Bassin de Vie Niortais
  
- N° SIRET : 485 015 150 00025                      Code APE : 9499 Z
- Date d'ouverture : 19 juin 2006
- 
- Adresse : 74, rue Alsace Lorraine – 79000 Niort
- Tél : 05 49 06 78 85
- Fax : 05 49 06 79 93 (préciser à l'attention du CLIC)
- Mail : clicbvn@yahoo.fr
- Site internet : clic-bassindevieniortais.jimdo.com
  
- Nom du Président : Madame Nicole DAVID
- Nom du Trésorier : Monsieur Jean- Pierre BACLE
- Nom du Coordonnateur : Madame Marie SAVARY LE CLERE

## 2/ Plan d'actions prévisionnel du CLIC au titre de l'année 2012

Chaque action que le CLIC souhaite mener fera l'objet d'une fiche projet selon le modèle joint en annexe 1 page 4 .

## 3/ Cahier explicatif des charges et recettes

- Cahier explicatif des charges et recettes de fonctionnement (annexe 2 page 5)
- Cahier explicatif des dépenses et recettes d'investissement (annexe 3 page 6)
- Charges de personnel (annexe 4 page 7)
- Les amortissements (annexe 5 page 8)

## 4/ Le budget prévisionnel

- Le budget de fonctionnement (annexe 6 page 9)
- La section d'investissement (annexe 7 page 10)

## **ANNEXE 1 : Plan d'action : Se référer au plan d'actions 2011-2014**

### **Programme d'action n°1 : Organisation et fonctionnement du CLIC**

- Fiche 1-1 : Développer les permanences extérieures du CLIC  
Fiche 1-2 : Développer des outils permettant d'actualiser en temps réel l'état des lieux des places disponibles en établissement.  
Fiche 1-3 : Développer les outils de la loi du 2 janvier 2002 et des outils de communication

### **Programme d'action n°2 : Participer aux projets territoriaux**

- Fiche 2-1 : Être un acteur essentiel dans la politique gérontologique départementale (similaire au plan d'actions présenté au BP 2011)  
Fiche 2-2 : soutenir les acteurs territoriaux dans leur projet (similaire au plan d'actions présenté au BP 2011)  
Fiche 2-3 : Participer et développer les projets INTERCLIC (Ajustement apporté pour le BP 2012)

### **Programme d'action n°3 : Faciliter la participation des retraités à la vie sociale**

- Fiche 3-1 : Sensibiliser les personnes âgées aux outils informatiques  
Fiche 3-2 : Continuer la réflexion entamée sur l'isolement de la personne âgée (similaire au plan d'actions présenté au BP 2011)  
Fiche 3-3 : Favoriser les liens entre les réseaux de bénévoles visiteurs de personnes âgées à domicile (similaire au plan d'actions présenté au BP 2011)

### **Programme d'action n°4 : Promouvoir le « Bien Vieillir » sur le territoire**

- Fiche 4-1 : Promouvoir l'activité physique des séniors (similaire au plan d'actions présenté au BP 2011)  
Fiche 4-2 : Prévenir les troubles de l'équilibre chez la personne âgée (similaire au plan d'actions présenté au BP 2011)  
Fiche 4-3 : Sensibiliser les personnes âgées aux applications des nouvelles technologies (adaptation du logement, domotique et accidents de la vie courante,...)  
Fiche 4-4 : Sensibiliser les personnes âgées aux problématiques de nutrition (Ajustement apporté pour le BP 2012)

### **Programme d'action n°5 : Favoriser l'accompagnement de qualité des aidants**

- Fiche 5-1 : Favoriser le soutien des aidants familiaux et des intervenants à domicile (similaire au plan d'actions présenté au BP 2011)  
Fiche 5-2 : Favoriser l'accompagnement de qualité des personnes psychiquement dépendantes

### **Programme d'action n°6 : Promouvoir la santé sur le territoire**

- Fiche 6-1 : Réflexion sur la création d'un réseau de santé gérontologique (similaire au plan d'actions présenté au BP 2011)  
Fiche 6-2 : Sensibiliser et prévenir les personnes âgées aux maladies cognitives, cardio-vasculaires et cancéreuses

Actions déjà prévues et pouvant évoluer :

<b>Sensibiliser les personnes âgées aux problématiques de nutrition</b>	
<b>Contexte/constats</b>	<p>De nombreux travaux mettent en avant le rôle déterminant des facteurs nutritionnels pour retarder le vieillissement usuel et prévenir, ou du moins limiter la survenance des pathologies liées au vieillissement. Or des études montrent que la prévalence de la malnutrition est assez élevée chez les personnes âgées.<sup>1</sup></p> <p>Des actions de prévention de la nutrition « Manger mieux pour vivre mieux » avaient été développées par le CLIC de la CAN et Plaine de Courance en 2006 à destination des professionnels.</p> <p>Mais aucune action n'a été développée pour promouvoir la nutrition auprès des personnes âgées.</p> <p>Or la malnutrition peut contribuer à accélérer le vieillissement puisque certaines pathologies sont accentuées par le manque d'apport nutritionnel.</p> <p>Le vieillissement entraîne la perte du goût et de l'odorat et les personnes âgées n'ont plus envie de s'alimenter ou perdent l'appétit.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévenir les conséquences du vieillissement</li> <li>- Valoriser le « Bien vieillir »</li> <li>- Valoriser les saveurs et le goût</li> <li>- Créer du lien social</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<p>- <b><u>Mme Dieuleveut, diététicienne, souhaite développer un carnet nutrition auprès des professionnels des services d'aide à domicile.</u></b></p> <p><b><u>Ce carnet est un document qui réunit tous les indicateurs majeurs de l'état nutritionnel et/ou l'alimentation de la personne âgée vivant à domicile.</u></b></p> <p><b><u>Ce carnet doit être un outil, une aide et un lien pour tous les intervenants à domicile (famille, aidants, aides à domicile, auxiliaire de vie,...) afin de prévenir la dénutrition et d'assurer des apports nutritionnels adaptés aux besoins de la personne âgée en conformité avec ses habitudes de vie.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conférence sur les besoins en apport nutritionnel de la personne âgée.</li> <li>- Promotion de l'alimentation équilibrée par la valorisation du bon goût.</li> <li>- Informer sur les différentes formes de régimes alimentaires adaptés (le mixé/haché reconstitué).</li> </ul>
<b>Partenaires impliqués</b> Porteur du projet : Partenaires associés :	
<b>Public ciblé</b>	Personnes âgées, famille, professionnels
<b>Territoire concerné</b>	CAN et CCPC
<b>Le calendrier</b>	2012
<b>Le financement</b>	Intervenants : médecin diététicien Communication Valorisation temps de travail

1 Nutrition des Personnes Âgées, synthèse documentaire, programme « Mieux se nourrir, mieux vivre quand on avance dans l'âge », CRAES CRIPS Rhône Alpes.

<b>Les critères d'évaluation</b>	Bilan qualitatif Enquête de satisfaction auprès du public  Bilan quantitatif Nombre de participants
----------------------------------	---



## Nouvelles actions envisagées :

<b>« Votre vue est précieuse, préservez la ! » « Bien entendre après 65 ans »</b>	
<b>Contexte/constats</b>	<p><u>Constats perte de la vision :</u> La malvoyance constitue un réel problème de santé publique. Les personnes vieillissantes sont particulièrement touchées, deux <b>malvoyants</b> sur trois ont plus de 60 ans. Du fait du vieillissement de la population, la basse vision concerne de plus en plus d'individus. En France, on estime à 3 millions, les personnes ayant une acuité visuelle qu'on ne peut plus corriger avec de simples lunettes.</p> <p>On peut souffrir de basse vision à tout âge, mais ce sont les personnes âgées qui sont le plus souvent atteintes. Certaines maladies du vieillissement, certaines malformations congénitales, certains types de diabète ou de traitements de longue durée et des atteintes du nerf optique peuvent entraîner des situations de malvoyance.</p> <p><u>Constats perte d'audition :</u> La perte brutale de l'<b>audition</b> survenant chez une personne ayant toujours entendu est une épreuve douloureuse. On estime qu'environ un tiers des personnes âgées de plus de 65 ans serait atteint de surdité et la prévalence augmente avec l'âge. Si la presbyacousie représente la cause essentielle des déficits auditifs de la personne âgée, elle doit rester un diagnostic d'élimination. Chez les personnes âgées, la perte auditive est un problème courant, qui peut souvent devenir un handicap. Bien qu'environ le quart des personnes âgées se plaignent de troubles de l'audition, au moins le tiers présente une déficience auditive importante aux tests audiologiques. La perte d'audition peut entraver le fonctionnement physique et les relations sociales. Quatre-vingt-dix pour cent des pertes auditives chez les personnes âgées sont dues à des changements neurosensoriels et de nombreux cas peuvent bénéficier d'une amplification. Les prothèses auditives améliorent la qualité de vie. Etant donné la forte prévalence de la déficience auditive et l'efficacité reconnue de l'intervention, il y a lieu d'inclure le dépistage de la déficience auditive dans l'examen médical périodique. On devrait s'efforcer de limiter l'exposition au bruit ambiant afin de prévenir les atteintes auditives causées par le bruit.</p> <p>Il est nécessaire de mener des actions de prévention sur les affections visuelles et auditives compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie (de plus en plus de personnes âgées concernées) de façon à <b>prévenir la dépendance.</b></p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Informer sur la presbyacousie et les déficiences auditives (origines, conséquences...).</li><li>* Sensibilisation à la malvoyance et à la basse vision (pathologies, traitements, rééducation, solutions de prises en charge, présentation et missions du Réseau).</li></ul>

<b>Descriptif de l'action</b>	<p>Salle des Halles (168 places) 9 rue des halles – 79370 Celles sur Belle.  Les conférences se dérouleront de 10h à 12H :</p> <p>* le 31 Janvier 2012 : « <i>Votre vue est précieuse, préservez la !</i> », animée par <b>Mr BROUARD</b>, Conseiller technique et rééducateur à l'institut Montéclair d'Angers,</p> <p>* le 7 février 2012 : « <i>Bien entendre après 65 ans</i> », Animée par <b>Mr OGER</b>, Chargé d'information et Conseiller Technique en déficience auditive,</p>
<b>Partenaires impliqués</b> Porteur du projet : Partenaires associés :	CLIC Deux-Sèvres– Groupe Mornay – Malakoff Mederic – Humanis, L'Institut Montéclair, le CERTA : Centre de réadaptation des troubles de l'audition.
<b>Public ciblé</b>	Age : + de 65 ans
<b>Territoire concerné</b>	Sud Deux-Sèvres
<b>Le calendrier</b>	Voir description de l'action
<b>Le financement</b>	<p><b>Charges :</b>  Conférence :  * Salle : gratuite  * Intervenants: 1205,88 €</p> <p>Soit un coût total de : 1205,88 €</p> <p><b>Produits</b>  CLIC : 301,47 € soit 100,49€ par CLIC (soit 3 CLIC)  Malakoff Médéric : 301,47 €  Groupe Mornay : 301,47 €  Humanis : 301,47 €</p> <p><b>Soit un total de 1205,88 €</b></p>
<b>Les critères d'évaluation</b>	<p>Bilan qualitatif :  * Enquête de satisfaction</p> <p>Bilan quantitatif :  * Nombre de participants</p>

<b>Les Clés du Bien Vivre</b>	
<b>Contexte/constats</b>	<p>Ce projet répond à plusieurs besoins identifiés aussi bien au niveau national qu'au niveau local.</p> <p>La promotion de l'activité physique, la valorisation de la qualité nutritionnelle, la prévention des accidents domestiques et la préservation de la mémoire, sont des priorités inscrites explicitement dans les politiques de santé publique aussi bien au niveau national que régional (Bien Vieillir), que départemental (schéma départemental gérontologique, fiche 1-2).</p>
<b>Objectifs</b>	<p>La finalité de ce projet est de permettre au grand public de pouvoir accéder plus facilement aux informations relatives à leur santé et leurs conditions de vie par le biais d'animations, de conférences, d'ateliers, de stands.</p> <p>Les objectifs principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Informer, améliorer la connaissance des services et dispositifs existants</li> <li>● Prévenir, informer, sensibiliser sur les situations à risque au domicile</li> <li>● Mettre en place des actions de proximité différentes à la fois dans leur contenu et dans leur forme afin que chacun trouve ce qui lui corresponde</li> <li>● Rendre les personnes actrices de leur parcours de prévention</li> <li>● Favoriser les liens sociaux et intergénérationnels sur l'ensemble des trois territoires</li> <li>● Décloisonner le secteur de la gérontologie en impliquant des acteurs d'un autre champ disciplinaire</li> <li>● Faire connaître les CLIC Sud aux personnes âgées, leur entourage et les professionnels</li> <li>● Mutualiser les moyens entre les 3 territoires</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<p>- 1e semestre 2011 : Élaboration du projet par les 3 CLIC (Haut Val de Sèvre, Pays Mellois, Bassin de Vie Niortais) et recherche de financements.</p> <p>- 2e semestre 2011 : Mobilisation pour la mise en place du groupe projet et recherche de financements,</p> <p>- 1e semestre 2012 : Préparation des actions avec le groupe projet</p> <p>- Semaine Bleue 2012 : Les rallyes du Bien être : Organisation d'une ballade pédestre adaptée aux seniors, encadrée par des professionnels (kinésithérapeutes, éducateurs sportifs de sport adapté) et ponctuée d'animations de prévention (mémoire, nutrition, lien social). Cette ballade pourra être couplée avec une marche pour les professionnels, futurs professionnels et les aidants mis en situation de handicap (vision limitée, mouvements réduits, parcours en fauteuil roulant...).</p> <p>Cette même action sera développée sur chacun des trois territoires successivement (exemple : lundi, mardi, mercredi)</p> <p>- Mars 2013 : Forum « Les clés du bien vivre » : Organisation d'un forum de 2 jours consécutifs (vendredi et samedi) : stands d'information, stands de présentation de services, ateliers prévention (Calyxis), conférences, tables rondes...</p> <p>- 2e trimestre 2013 : Évaluation et perspectives</p>

<b>Partenaires impliqués</b> Porteur du projet : Partenaires associés :	Afin de mettre le projet en œuvre, un groupe de pilotage pluridisciplinaire sera constitué. Il pourra être composé des CLIC Sud 79, caisses de retraite, professionnels de santé, professionnels de la formation, professionnels de la prévention, associations de loisirs,...  Le groupe projet se permettra d'associer à sa réflexion des partenaires susceptibles de faire avancer le projet.
<b>Public ciblé</b>	Personnes de plus de 60 ans et leur entourage Professionnels du secteur gérontologique Futurs professionnels du secteur gérontologique
<b>Territoire concerné</b>	Trois actions identiques auront lieu sur chacun des territoires : Pays du Haut Val de Sèvre, Pays Mellois et Bassin de Vie Niortais.  Une action générale aura lieu sur une commune centrale aux trois CLIC.
<b>Le calendrier</b>	Voir description de l'action
<b>Le financement</b>	Voir tableau ci dessous.
<b>Les critères d'évaluation</b>	Bilan qualitatif - nombre de personnes présentes aux actions - nombre de partenaires impliqués - couverture du territoire  Bilan quantitatif - enquête de satisfaction auprès des participants - cohésion et implication des partenaires sur la totalité du projet - partage des expériences de chacun

**Budget Prévisionnel du projet**  
« Les clefs du bien vivre »

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
<b>60-Achat</b>		<b>70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	
Achats d'étude et de prestations de services	500,00 €	Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement			
Autres fournitures			
<b>61- Services extérieurs</b>		<b>74- Subventions d'exploitation</b>	
Sous-traitance générale		<u>Etat</u>	
Locations	1 500,00 €	<u>Région</u>	
Entretien et réparation		<u>Département</u>	
Assurance	150,00 €	Conseil Général des Deux Sèvres	10 000,00 €
Documentation			
Divers		<u>Organismes sociaux</u>	
<b>62- Autres services extérieurs</b>		Mutualité Sociale Agricole	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4 700,00 €	CARSAT	1 000,00 €
Publicité, publication	5 000,00 €	Intercaisses	1 500,00 €
Déplacements, missions	1 300,00 €	Fondation de France	1 000,00 €
Frais postaux et de télécommunications	500,00 €		
Services bancaires, autres		<u>Autres recettes</u>	
<b>63- Impôts et taxes</b>		CLIC du Pays Mellois	3 380,00 €
Impôts et taxes sur rémunération		CLIC du Bassin de Vie Niortais	3 380,00 €
Autres impôts et taxes		CLIC du Haut Val de Sèvre	3 390,00 €
<b>64- Charges de personnel</b>		<b>75- Autres produits de gestion courante</b>	
		Cotisation	
Rémunération des personnels	6 897,00 €	Autofinancement	
Charges sociales	3 103,00 €	<b>76- Produits financiers</b>	
		<b>77- Produits exceptionnels</b>	
Autres charges de personnel		<b>78- Reprise sur amortissements et provisions</b>	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>79- Transfert de charges</b>	
<b>66- Charges financières</b>			
<b>67- Charges exceptionnelles</b>			
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>23 650,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>23 650,00 €</b>
<b>86- Emploi des contributions volontaires en nature<sup>3</sup></b>		<b>87- Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>23 650,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>23 650,00 €</b>

## Tranquillité Séniors

<b>Contexte/constats</b>	<p>Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses et vivent de plus en plus longtemps : en 2000, 4,3 millions de nos concitoyens avaient plus de 75 ans, aujourd'hui, en 2010, ils sont 5,5 millions et demain, en 2015, ils seront plus de 6 millions.</p> <p>Les personnes âgées sont aussi des proies plus faciles pour les délinquants : alors qu'elles ne représentent que 20% de la population, elles sont victimes des deux tiers (66%) des vols avec ruse et de près d'un tiers (29%) des cambriolages d'habitations principales ou secondaires.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir des contacts réguliers et préalables entre services en charge de la sécurité et services aux contacts des personnes âgées.</li> <li>- Organiser des visites de la gendarmerie auprès des domiciles de ces personnes lorsque des circonstances particulières le justifient comme la multiplication d'agressions ou de cambriolages ou le signalement de la présence de personnes malveillantes dans un quartier.</li> <li>- Réaliser une campagne de sensibilisation aux réflexes de la sécurité au quotidien.</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	Réaliser une réunion d'information sur l'existence du dispositif « Opération Tranquillité Seniors » sur l'ensemble du Territoire du BVN afin de prévenir les risques de vols et arnaques.
<b>Partenaires impliqués</b> Porteur du projet : Partenaires associés :	<p>CLIC du Bassin de Vie Niortais</p> <p>Gendarmerie</p>
<b>Public ciblé</b>	Personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile et isolées.
<b>Territoire concerné</b>	Bassin de Vie Niortais
<b>Le calendrier</b>	2012
<b>Le financement</b>	
<b>Les critères d'évaluation</b>	<p>Bilan qualitatif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire de satisfaction en fin de réunion d'information</li> </ul> <p>Bilan quantitatif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes présentes aux réunions</li> <li>- Nombre de personnes qui rempliront le formulaire</li> </ul>

## Journée Alzheimer 2012

<b>Contexte/constats</b>	Près de 800 000 personnes sont actuellement touchées par la maladie d'Alzheimer en France. Malgré les progrès accomplis, plus de la moitié des malades ne sont pas diagnostiqués et 2/3 ne sont pas traités. Compte tenu de l'accroissement de la durée de vie, le nombre de patients aura doublé en 2020 et chaque famille sera touchée. Il est nécessaire d'informer les personnes sur la maladie et la prise en charge des malades et de leurs aidants.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Informer les usagers sur la maladie d'Alzheimer</li> <li>* Informer sur la prise en charge des malades et des aidants</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Temps d'échange sur la maladie avec France Alzheimer (type conseils et astuces)</li> <li>* La prise en charge du malade : diagnostic, prise en charge à domicile : aidants, MAIA, SSIAD Alzheimer, plate-forme de répit et en établissement : AJ, unité fermée, PASA,...</li> <li>* Diffusion d'un film traitant de la maladie</li> </ul>
<b>Partenaires impliqués</b> Porteur du projet : Partenaires associés :	CLIC BVN France Alzheimer 79, MAIA, Etablissements,...
<b>Public ciblé</b>	personnes âgées, famille, professionnel
<b>Territoire concerné</b>	BVN
<b>Le calendrier</b>	01/09/12
<b>Le financement</b>	
<b>Les critères d'évaluation</b>	<p>Bilan qualitatif :</p> <p>Enquête de satisfaction</p> <p>Qualité des échanges, nombre de questions posées,...</p> <p>Bilan quantitatif :</p> <p>Nombre de personnes présentes,</p> <p>Qualité des personnes présentes : famille, professionnel, personnes âgées,...</p>

## ANNEXE 2 : CAHIER EXPLICATIF DES CHARGES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres (60-61-62...)	Intitulés (ex : fournitures administratives...)	BP 2011	BP 2012	Commentaires
60 ACHATS		2 126,00 €	391,00 €	
	6063 Fourniture d'entretien et petit équipement	1 500,00 €	0,00 €	Achat en 2011, aucun achat prévu en 2012 sur ce poste
	6064 Fournitures administratives	356,00 €	361,00 €	stabilisation
	6068 Autres (carburant, cartes tél.)	270,00 €	30,00 €	Diminution : Véhicule mis en commun avec le CG, plus de carburant à la charge du CLIC
61 Services Extérieurs		2 045,00 €	2 163,00 €	
	6156 Travaux d'entretien et de réparation	560,00 €	600,00 €	Augmentation maintenance LOGICLIC
	6165 Primes d'assurances	510,00 €	580,00 €	Augmentation due à la contraction d'une assurance pour les risques locatifs,
	6181 Documentation	410,00 €	410,00 €	Stabilisation
	6185 Autre (CC FEHAP)	565,00 €	573,00 €	stabilisation



62 Autres services extérieurs		18 394,00 €	17 675,00 €	
	6226 Honoraires, rémunérations d'intermédiaires	561,00 €	690,00 €	Augmentation contrat DuoSolutions
	6237 Publicité, publications	1 215,00 €	1 000,00 €	Baisse : Communication pour le CLIC réalisée en 2012/2011
	6247 Transports liés à l'activité	200,00 €	400,00 €	Augmentation des déplacements pour les actions collectives
	6256 Missions et réception	305,00 €	310,00 €	Stabilisation
	6268 Frais postaux	863,00 €	900,00 €	Stabilisation
	6278 Autres (frais bancaires)	0,00 €	25,00 €	Nouveau compte avec apparition de frais bancaires
	Mise à disposition du Département	15 250,00 €	14 350,00 €	Baisse car retrait d'armoires et de bureaux
63 Impôts et taxes		163,00 €	165,00 €	
	6311 Taxes sur salaires	163,00 €	165,00 €	Stabilisation
64 Frais de personnel		70 683,00 €	73 756,00 €	
	6411 Salaires et appointements	48 188,00 €	48 642,00 €	Stabilisation
	6451 Cotisation à l'URSSAF	14 505,00 €	14 649,00 €	Stabilisation
	6453 Cotisation aux	5 089,00 €	5 140,00 €	Stabilisation

	caisses de retraite et prévoyance				
	6454 ASSEDIC	2 121,00 €	2 142,00 €	Stabilisation	
	6475 Médecine du travail	180,00 €	183,00 €	Stabilisation	
	648 Autres charges de personnel	600,00 €	3 000,00 €	Perspectives de formation	

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Intitulés	BP 2011	BP 2012	Commentaires
74 Subvention de fonctionnement		93 411,00 €	94 150,00 €	
	Département	66 990,00 €	68 449,00 €	
	Valorisation mise à disposition du Département	15 250,00 €	14 350,00 €	
	CAN	10 054,50 €	10 218,00 €	
	CCPC	1 116,50 €	1 133,00 €	

**ANNEXE 3 : CAHIER EXPLICATIF DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT**

**DEPENSES INVESTISSEMENT**

Chapitres	Intitulés	BP N-1	BP N	Commentaires

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chapitres	Intitulés	BP N-1	BP N	Commentaires

**ANNEXE 4 : CHARGES DE PERSONNEL**

Postes/niveau de qualification	Indice et convention collective	ET P	Total mensuel (brut)	Prime annuelle (brut)	Total annuel (brut)	Charges patronales annuelles (brut)	Total annuel brut + charges patronales	Total annuel brut + charges patronales année BP N-1
Marie SAVARY LE CLERE Coordinatrice Master 2 en Droit des interventions sanitaires et sociales des collectivités territoriales	479	1	2 151,22 €	1 290,73€	27 105,34 €	12 796,60€	39 901,95 €	38 933,68 €
Camille DEVANNE Animatrice / Chargée d'accueil Diplôme d'État de Conseillère en économie sociale et familiale	381	1	1 711,1€	1 026,66€	21 559,78€	10 178,54 €	31 738,33 €	30 968,16 €

**ANNEXE 5 : LES AMORTISSEMENTS**

CHAPITRE / LIBELLE	VALEUR D'ORIGIN E	DUREE DE L'AMORTISSEM ENT	MONTANT DE L'ANNUITE N	ANNUITES CUMULEES AU 31/12/N	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/N	DATE FIN AMORTISSEME NT

## ANNEXE 6 : LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES COMPTE 6	2011	2012	PRODUITS COMPTE 7	N-1	N
<b>60 ACHATS</b>	2 126,00 €	391,00 €	<b>70 REMUNERATION DES SERVICES</b>	500,00 €	0,00 €
6063 Fourniture d'entretien et petit équipement	1 500,00 €	0,00 €			
6064 Fournitures administratives	356,00 €	361,00 €	Participation des usagers		
6068 Autres (carburant, cartes tél)	270,00 €	30,00 €	7088 Autres produits d'activités annexes	500,00 €	0,00 €
<b>61 SERVICES EXTERIEURS</b>	2 045,00 €	2 163,00 €	<b>74 SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	93 411,00 €	94 150,00 €
613 Locations	0,00 €	0,00 €	ETAT		
6156 Travaux d'entretien et de réparation	560,00 €	600,00 €			
6165 Primes d'assurances	510,00 €	580,00 €			
6181 Documentation	410,00 €	410,00 €	ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE	0,00 €	0,00 €
6185 Autres	565,00 €	573,00 €	MSA		
<b>62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	18 394,00 €	17 675,00 €	CRAM		
6226 Honoraires, rémunérations d'intermédiaires	561,00 €	690,00 €			
6237 Publicités, publications	1 215,00 €	1 000,00 €	FONDS SOCIAL EUROPEEN	0,00 €	0,00 €
6247 Transports liés activités	200,00 €	400,00 €			
6256 Missions et réceptions	305,00 €	310,00 €	COLLECTIVITES TERRITORIALES	93 411,00 €	94 150,00 €
6268 Frais postaux - téléphone	863,00 €	900,00 €	Département	66 990,00 €	68 449,00 €
6278 Autres (Frais Bancaires)		25,00 €			
Valorisation des équipements du Département	15 250,00 €	14 350,00 €	Valorisation des équipements du Département	15 250,00 €	14 350,00 €
<b>63 IMPOTS ET TAXES</b>	163,00 €	165,00 €			
6311 Taxes sur salaires	163,00 €	165,00 €	Communes		
633 Autres impôts et taxes			Communauté des Communes		
<b>64 FRAIS DE PERSONNEL</b>	70 683,00 €	73 756,00 €	- CAN	10 054,50 €	10 218,00 €
6411 Salaires, appointements	48 188,00 €	48 642,00 €	- CCPC	1 116,50 €	1 133,00 €
6412 Congés payés			ORGANISMES SEMI-PUBLICS	0,00 €	0,00 €
6414 Indemnités et avantages divers					
6451 Cotisations à l'URSSAF	14 505,00 €	14 649,00 €			
6452 Cotisations aux mutuelles			SUBVENTIONS PRIVEES	0,00 €	0,00 €
6453 Cotisations aux caisses de retraite et de prévoyance	5 089,00 €	5 140,00 €			
6454 Cotisations aux ASSEDIC	2 121,00 €	2 142,00 €			
6458 Cotisations aux organismes sociaux					
6475 Médecine du travail	180,00 €	183,00 €	<b>75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</b>	0,00 €	0,00 €
648 Autres charges de personnel	600,00 €	3 000,00 €	756 Cotisations aux adhérents		
<b>65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE</b>			7585 Legs et donations non affectés		
<b>66 CHARGES FINANCIERES</b>			<b>76 PRODUITS FINANCIERS</b>	0,00 €	0,00 €
<b>67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>					
<b>68 DOTATIONS ET PROVISIONS EXPLOITATION</b>	500,00 €	0,00 €	<b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	0,00 €	0,00 €
6811 Dotation aux amortissements					
6812 Dotation aux provisions pour risques et charges	500,00 €	0,00 €	<b>78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	93 911,00 €	94 150,00 €			
<b>Résultat de l'exercice</b>					
<b>TOTAL</b>	93 911,00 €	94 150,00 €	<b>TOTAL</b>	93 911,00 €	94 150,00 €

Fait à *non*

Signature du Président



Le 24/06/2012

Signature du Trésorier



## ANNEXE 7 : LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	N-1	N	RECETTES	N-1	N
TOTAL					

Fait à *NIORT*

Le *24/10/2011*

Signature du Président

Signature du Trésorier



**La proposition budgétaire est à adresser avant le 31 octobre de chaque année :**

- Par courrier en 2 exemplaires à Monsieur le Président du Conseil Général  
- Maison du Département – Mail Lucie Aubrac – BP 531  
79 021 NIORT Cedex
- Par messagerie électronique à [martine.munoz@cg79.fr](mailto:martine.munoz@cg79.fr) et  
[sabine.derouault@cg79.fr](mailto:sabine.derouault@cg79.fr)